

## Les barèmes qui en Corrèze régissent un certain nombre d'éléments de la carrière des enseignants.

### • POUR VOTRE CARRIERE

		BAREMES
- Oct. 2008	- <i>Inscriptions pour participer au changement de département</i>	se renseigner au SE
- Nov. 2008	- <i>Promotions PE</i>	A (31/08) + N + (C)
- Déc. 2008	- <i>Promotions Instits</i>	A (au 31/12) + N + (C)
- Janv.2009	- <i>Inscription liste d'aptitude PE</i> - <i>Demandes mise en dispo, temps partiel etc.</i>	
- Fév. 2009	- <i>Demandes de congé formation</i>	A (max 20 pts) + N + D préparé - C ( - ½ pt par mois obtenu) - Créneau de carrière
- Mars 2009	- <i>Passage dans le corps des Profs d'écoles</i>	A (max 40) + 2N + (D 10 pts max) + (ZEP 3 pts) + (Dir Ec 1 pt)
	- <i>Passage à la H Classe du corps des Profs d'école</i>	2 Pts par éch + Note (au 31 /12/2007)
	- <i>Résultat des permutations informatisées</i>	
- Mai 2009	- <i>Mouvement des instits et PE (1<sup>ère</sup> phase)</i>	Adjts : A (max 28 pts) + N + (C) + (E) + (S) Dir : A ( max 28 pts) + 2 N
- Juin 2009	- <i>Mouvement des instits et PE (2<sup>ème</sup> phase)</i>	

A = ancienneté générale des services

N = note pédagogique au cours des 3 dernières années (ou moyenne des notes) appréciée à des dates variables (se renseigner)

D = Diplôme C = Correctif de note (0,25 pt /an si N ≤ 18 - 0,20 pt/an si 18 < N ≤ 19 - 0,10 pt/an si N > 19)

E = Enfants S = Suppression de postes ZEP = Enseignement en ZEP

Dir : Fonction de direction d'école

⇒ **Pour les syndiqués** : Des erreurs peuvent se produire ! **N'oubliez pas de nous renvoyer vos fiches pour vérification des barèmes.** Il est ensuite difficile d'obtenir une rectification.